**Dispositif Passerelle 2024**

**Annexe 2 : Consignes pour la transmission des candidatures**

1. Composition du dossier de candidature – rappel des documents à fournir

Le dossier est composé des documents suivants :

* Formulaire de demande de détachement complété par l’agent, signé par l’agent ET par son autorité hiérarchique (chef d’établissement, inspecteur) clairement identifié (cachet obligatoire).
* Curriculum vitae dactylographié
* Lettre de motivation dactylographiée

Les coordonnées complètes de l’agent (téléphone, courriel et adresse postale) doivent figurer sur les documents.

1. Consignes
* Chaque document devra être enregistré individuellement au format pdf et être parfaitement lisible.
* Les documents devront respecter le système de nommage suivant :
* Formulaire de demande de détachement : NOM\_Prénom\_formulaire\_détachement\_candidature\_Passerelle\_2024
* Curriculum vitae : NOM\_Prénom\_CV\_candidature\_Passerelle\_2024
* Lettre de motivation : NOM\_Prénom\_lettre\_motivation\_candidature\_Passerelle\_2024
1. Envoi des candidatures

Les candidatures sont à transmettre par courriel à ce.passerelle@ac-strasbourg.fr au plus tard le 31 décembre 2023.

En raison des congés scolaire, il convient d’anticiper la validation du formulaire de demande de détachement auprès de l’autorité hiérarchique.

Si les pièces jointes sont trop volumineuses pour un envoi par mail, merci d’utiliser l’outil de transfert de fichier volumineux FileSender par Renater, disponible depuis Arena (attention à la date de validité du lien).

Toute candidature incomplète ou transmise hors délai ne sera pas prise en compte.